

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
Pour six mois, 14 francs, 50
Pour un an, 28 francs, 50

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus : A LILLE : chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée, A PARIS : chez M. LAFFITE-BULLIER, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 11 MAI 1869.

Bulletin politique.

L'Empereur a prononcé dimanche à Chartres un discours que l'on est unanime à considérer comme un manifeste électoral. Ce discours, dans son laconisme, est peut-être l'un des meilleurs qu'ait prononcés le chef de l'Etat dans ces dernières années. Il ne donnera certes pas pleine satisfaction à l'opinion publique; mais il respire une grande modération et peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme l'annonce d'un nouveau pas dans la voie du progrès et de la liberté.

A travers la complète assurance qui règne dans le langage impérial, on sent poindre comme une vague inquiétude bien légitime à la veille des élections. Le Souverain comprend qu'un moment décisif est arrivé pour lui et pour sa dynastie. Il fait un suprême appel à la conciliation; il invite les honnêtes gens de tous les partis, à abdiquer leurs souvenirs et leurs espérances, leurs regrets et leurs rancunes pour seconder le Gouvernement dans sa marche régulière dans la voie libérale.

Certes, la France n'aurait rien à gagner à une révolution violente; mais elle désire la transformation du régime personnel, qui nous a causé tant de désastres, en un régime plus libéral, plus réellement constitutionnel. Voilà pourquoi le discours de l'Empereur qui, comme nous venons de le dire, semble promettre dans un avenir rapproché, des réformes depuis longtemps désirées et devenues aujourd'hui indispensables, aura l'assentiment de la majorité du pays.

Espérons que les électeurs accentueront la pensée du souverain en envoyant à la Chambre des députés qui, joignant à une complète intelligence de la situation une vraie et sage indépendance, sauront se tenir également éloignés d'une complaisance qui a déjà coûté si cher à la France et d'une opposition systématique qui ne pourrait que rejeter le pays dans tous les périls du désordre et de l'anarchie.

J. REBOUX.

Voici le discours de l'Empereur :

Monsieur le Maire,

« Lorsque, il y a vingt ans, je fus nommé président de la République, Chartres fut la première ville que je visitai. Je n'ai pas oublié le bon accueil que j'y reçus.

« C'est dans vos murs que, fort de mes bonnes intentions, je fis un premier appel à la conciliation, engageant tous les bons citoyens à sacrifier au bien public leurs regrets et leurs rancunes.

« Aujourd'hui, après dix-sept années de calme et de prospérité, je viens vous tenir le même langage, mais avec plus d'autorité et de confiance. Comme en 1848, je m'adresse encore une fois aux honnêtes gens de tous les partis, les invitant à seconder la marche régulière de mon gouvernement dans la voie libérale qu'il s'est tracée et à opposer une insurmontable résistance aux passions subversives qui semblent se réveiller pour menacer l'œuvre inébranlable du suffrage universel.

« Le peuple dans quelques jours va être réuni dans ses comices; il nommera, je n'en doute pas, des hommes dignes de la mission civilisatrice que nous avons à accomplir.

« Je compte sur vous, habitants de Chartres, parce que vous faites partie de ces huit millions de Français qui, par trois fois, m'ont donné leurs suffrages; parce que je vous sais animés d'un ardent patriotisme, et que là où règne le véritable amour de la patrie, se trouvent les meilleures garanties de l'ordre, du progrès et de la liberté. »

Voici le texte de la circulaire adressée par M. Pouyer-Quertier, député sortant, aux électeurs de la 1^{re} circonscription de la Seine-Inférieure :

Messieurs et chers concitoyens,

Depuis douze ans, j'ai l'honneur de vous représenter au Corps législatif. Je viens de nouveau solliciter vos suffrages avec la conscience d'avoir loyalement rempli mon mandat. L'indépendance et la franchise avec lesquelles j'ai soutenu vos intérêts sont aujourd'hui auprès de vous mes seuls appuis, mon unique recommandation.

Je ne veux ni ne dois en chercher d'autres.

Mes actes vous sont connus. En politique comme en économie sociale, dans l'ordre des idées morales et religieuses, comme dans les questions d'intérêts matériels, ma préoccupation constante a été de m'identifier avec vos besoins, vos sentiments, vos aspirations.

Défenseur persévérant de la cause du travail national, dont la propriété est intimement liée au bien-être et à l'avenir de nos contrées, je crois n'avoir négligé aucune circonstance, n'avoir laissé échapper aucune occasion d'exposer la situation précaire où se trouvent, depuis les traités, notre marine. Aussi n'ai-je jamais cessé de réclamer l'abandon complète des engagements pris par le gouvernement en 1850, et de chercher à diminuer les impôts et les charges de toutes sortes qui paralysent le développement de ces sources fécondes, de la richesse publique.

Chaque année, j'ai revendiqué, pour le pays, la libre discussion des tarifs internationaux, dont la fixation, suivant moi, doit appartenir au Corps législatif à un aussi juste titre que le vote des autres impôts.

A la tribune et dans les bureaux de la Chambre, je me suis associé à toutes les recherches, à tous les efforts ayant pour but de propager l'instruction, de réaliser les progrès pratiques qui doivent améliorer le sort des populations ouvrières et les dégrever des charges qui pèsent encore trop lourdement sur elles.

C'est ainsi que je comprends la vraie démocratie.

Dans maintes circonstances, dans la discussion des lois sur les sociétés, sur les subventions à accorder aux compagnies des chemins de fer ou aux compagnies de navigation, sur la ville de Paris, le Luxembourg et la place du Roi-de-Rome, j'ai appelé un contrôle sévère et rigoureux contre les pratiques regrettables des grandes entreprises financières qui, trop souvent, exploitent la crédulité publique, absorbent les épargnes du peuple, engagent, sans profit pour la nation, la garantie de l'Etat et compromettent les intérêts des contribuables. Les résultats, d'ailleurs, n'ont-ils pas trop fréquemment justifié mes appréhensions ?

Je me suis attaché à toujours chercher la vérité, à porter partout la lumière, persuadé que l'indépendance qui s'inspire de la loyauté et de la droiture des intentions est la seule qui puisse utilement servir le pays.

L'opposition et l'approbation systématiques m'ont toujours paru, autant l'un

que l'autre, provenir d'une idée radicalement fautive; aussi dans mes discours comme dans mes votes, n'ai-je jamais consulté que ma conscience et mes convictions.

J'aime la liberté; je la veux aussi complète que possible, mais je déteste le désordre et je suis l'ennemi des révolutions.

C'est assez vous dire que je suis attaché au gouvernement impérial, qui, en nous garantissant l'ordre et la sécurité, nous a rendu la liberté de la presse, le droit de réunion. En continuant à marcher sagement dans des voies de plus en plus libérales, il ne peut tarder à décharger la responsabilité immense qui pèse encore sur le chef de l'Etat, et à laisser au pouvoir législatif, suivant les vœux du pays, une plus large part d'influence dans la direction de ses propres affaires.

Je n'ai voulu, dans cette circulaire, Messieurs et chers concitoyens, que vous rappeler en quelques mots mon attitude au Corps législatif. Si j'ai pu marquer utilement ma place dans cette assemblée, c'est que mon dévouement à vos intérêts se fortifiait de vos sympathies et de vos encouragements.

Viens me rejoindre l'heure du scrutin, et je puiserai, dans une nouvelle manifestation de votre confiance, un redoublement de zèle et d'énergie pour rester à la hauteur du titre exceptionnel que vous m'avez conféré en me nommant, pour la troisième fois, le député de l'importante, active et industrielle circonscription dont le centre est Rouen.

A. POUYER-QUERTIER

On écrit de Bruxelles à la Gazette des Tribunaux :

« Les négociations engagées depuis plusieurs mois entre les gouvernements de France et de Belgique pour la conclusion d'une nouvelle convention d'extradition ont enfin abouti à une entente, et le traité vient d'être signé. L'ancien traité, qui remontait à 1833, c'est-à-dire à une époque où les affaires d'extradition étaient peu usitées dans les rapports internationaux, était très incomplet et devenu tout à fait insuffisant. On assure que la convention actuelle, conçue sur un plan nouveau, ferait faire un grand pas à la mesure de l'extradition. Jusqu'à ce jour, la France avait pour règle de ne comprendre dans les traités d'extradition que les crimes. La nouvelle convention admettrait les délits présentant une certaine gravité, et serait le premier

anneau d'une chaîne de traités à conclure avec les puissances limitrophes.

« Les commissaires chargés de préparer le traité étaient, pour la France : MM. Babinet, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, et Villefort chef de section au ministère des affaires étrangères. Pour la Belgique : MM. le baron Beyens, ministre du roi à Paris, et Orban, chef de division au ministère des affaires étrangères de Belgique; M. Orban est le neveu de M. Frère Orban, qui vient de passer près d'un mois à Paris. »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris. — Samedi 9 mai.

On cause beaucoup de la réunion de l'Alcazar de vendredi, à la suite de laquelle M. Ernest Picard a été porté en triomphe, au milieu d'une manifestation qui a pris un caractère imposant : la circulation fut même un instant interrompue sur les boulevards. Il est certain que de tous les députés sortants de Paris, M. Ernest Picard est le plus populaire; comme M. Thiers il sera réélu sans contestation. La lutte entre M. Bancel et M. Emile Ollivier est très-accidentée. M. Bancel hier a obtenu un nouveau triomphe oratoire; il a des amis enthousiastes qui suppléent au nombre par le bruit. M. Ollivier a accepté le défi de M. Emile Ollivier dans la forme où il est porté; et M. Emile Ollivier, de son côté, paraît se soucier peu de se rendre devant un public presque exclusivement composé des amis de son adversaire. Le caractère ultra radical de la candidature de M. Bancel nous paraît devoir rallier à M. Ollivier les voix des libéraux et des conservateurs. M. Darier se désiste; M. Louvet n'a aucune chance; la question se trouve pour la 3^e circonscription posée entre les radicaux d'un côté et de l'autre les conservateurs et les libéraux; il est possible que, au dernier moment, M. Louvet se désiste.

La candidature Baudin ne paraît pas avoir de chances sérieuses. Jeudi soir, à Ménilmontant, dans une réunion privée, chez M. Carpentier, il a été présenté au public par M. Courmet, rédacteur du *Réveil*; il a fait alors sa profession de foi, vous pourrez en juger par ces quelques mots : « Après s'être posé en continuateur de son frère et avoir déclaré qu'il voulait la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, la suppression totale des octrois, l'établissement de l'impôt progressif, atteignant les valeurs mobilières, la suppression de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 12 MAI 1869.

VIOLETTE

(SUITE.)

Ici, les larmes de la vieille mie recommencèrent à couler, et, tandis qu'elle pleurait en silence, un petit coup discrettement frappé à la porte annonça l'arrivée d'Yvonne, la jeune servante, qui venait prier mademoiselle de se rendre auprès de M. le marquis.

— Allez, oh ! allez vite, — murmura la pauvre femme toute tremblante, — et surtoit...

— Sois tranquille, bonne mie, dit Violette avec un doux sourire, bien que, toute émue encore par cette subite révélation, elle se sentit les idées un peu confuses; et le cœur douloureusement oppressé.

Puis elle s'éloigna, allant retrouver son grand-père, et comme elle n'eût voulu pousser au monde, troubler, en ce moment, sa joie et sa tranquillité, elle composa, chemin faisant, son doux visage ému, et lorsqu'elle s'assit à côté de lui dans la salle bien close, devant la table

abondamment servie, prête à revêtir, pour la première fois, cette imposante dignité de maîtresse de maison qu'elle remplirait désormais tous les jours, elle avait le calme le plus angélique sur le front et le plus doux sourire aux lèvres, interrogeant, répondant ou racontant avec grâce et tendresse tandis qu'elle heurtait les rottes ou préparait le thé.

La jeune fille d'ailleurs, faisant les honneurs du souper à son grand-père et au curé du village, n'eût pas beaucoup le loisir de réfléchir ce soir-là. Deux ou trois fois seulement, quand la conversation venait à languir, et que le vent de la côte ébranlait en passant les grandes croisées seigneuriales voilées à cette heure de lourdes draperies, elle se demanda tristement, en jetant un regard presque craintif autour d'elle, sur les murs sombres de cette grande salle presque vide, « s'il n'eût pas mieux valu que l'intérieur de ce grand et riche château eût plus vie et de gaieté; que les murs y abritassent plus d'habitants, et des habitants heureux, unis, formant une nombreuse et joyeuse famille. » Puis comme, en ce moment, la voix sonore et joyeuse de son grand-père s'élevait pour lui demander des détails sur les embellissements de Paris, ou celle de M. le curé s'enquérant des divers auteurs adoptés dans les classes du pensionnat, elle cessait de rêver en poussant un soupir, et répondait de son ton calme et simple, avec son beau sourire toujours modeste et gracieux.

Elle n'eût pas même le loisir de méditer longtemps lorsqu'elle se trouva enfin seule et paisible dans sa jolie chambre bien close. La fatigue du voyage et de la conversation, ses pensées et ses émotions

nouvelles l'avaient singulièrement accablée; à peine eut-elle posé sur l'oreiller son beau front angélique qu'elle s'endormit paisiblement. Sa dernière pensée, ce soir-là, fut cependant une pensée amère. Tout en écoutant au dehors siffler la bise, qui ne pouvait pénétrer dans cette chambre tiède et claire, protégée par de soyeux rideaux, éclairée par un feu pétillant, elle se demanda si, après tout, elle n'usurpait point sous ce toit protecteur, à ce foyer béni, la place du fils proscrit, de cet oncle inconnu qui peut-être, à cette heure, errait affligé, misérable et seul, sur quelque rivage étranger, accablé par le dénuement, assailli par la tempête : « Hélas, Seigneur, — murmura-t-elle doucement, — la volonté de son père lui a tout ôté... je voudrais pouvoir tout lui rendre ! » Et le dernier mot de cette timide prière s'en alla dans un soupir. Violette pencha son front, ferma les yeux et s'endormit...

La bise se taisait, la tempête était calmée lorsqu'elle s'éveilla le lendemain, et les premiers regards qu'elle jeta autour d'elle, de son petit balcon à rampe de fer ciselé, ne rencontrèrent qu'un horizon doux paisible et harmonieux, de grands bois chevelus, de plaines vertes, d'eau vives dorées de soleil, et de lointaines vapeurs azurées. Sans qu'elle pût savoir pourquoi, ce spectacle de paix, de bénédiction et de bonheur lui rendit la confiance : « Est-ce donc possible de haïr toujours ? — se dit-elle. — Est-ce que le cœur, même le plus énergique ou le plus affligé, n'a pas ses douces joies de printemps, ses belles journées de soleil, après les années d'épreuves, de rancune et de douleur, après les moments de tem-

pête ?... Ce bon grand-père m'aime tant; si je pouvais le convaincre, le consoler, mon Dieu ! »

Ce n'était pas qu'elle eût grande foi dans son propre pouvoir, dans sa suprême influence, mais elle pensait que la misericorde de Dieu est grande, que la cause du bien et du juste doit toujours finir par triompher; qu'un noble et tendre aïeul comme l'était le sien pouvait difficilement s'en aller au tombeau sans avoir déchargé son cœur d'une malédiction pesante et d'une rancune amère. Et si elle pouvait contribuer, elle, en partie, rien qu'un peu, à dissiper cette douleur, à guérir cette blessure, comme elle serait triomphante et heureuse en vérité ! Ce fut dans cet espoir que, ce même jour, s'étant installée un moment toute seule dans la chambre de Marie-Anne, elle voulut obtenir, de sa vieille mie, les renseignements suffisants, afin de bien savoir ce qu'elle avait à faire, ce qu'elle avait à craindre, ou peut-être à espérer.

— Parle-moi de mon oncle, bonne Marie-Anne, lui dit-elle tendrement. Nous sommes seules, tu le vois. Dis-moi, si aucun motif sérieux ne s'y oppose, pourquoi mon grand-père l'a banni et puis deshérité ? Il y aurait peut-être moyen... qui sait ? de mettre fin, un jour, à une séparation aussi douloureuse.

— Oh ! pour cela, demoiselle chérie, — dit Marie-Anne en pressant la belle petite main blanche, — on ne peut guère l'espérer. Est-ce que Monsieur oublie ? Ne l'ai-je pas vu l'an dernier, il y a à peine quelques mois, entrer dans une colère effrayante, et chasser d'ici pour toujours, Jérôme, un de ses vieux domestiques qui, dans un moment de distraction,

s'était avisé de lui rappeler je ne sais quelle aventure de la jeunesse de M. Albert : « Je n'ai plus de fils, — s'écriait-il tout transporté. — N'ai-je pas prononcé un arrêt que je ne rétracterai point ? Il n'y a pas, il n'y a pas eu d'Albert ici. Qui donc ose me rappeler l'existence de ce coupable, de ce traître ? »

— Encore une fois, bonne mie, qu'avait-il donc fait ? — dit Violette en palissant.

— Hélas ! — soupira la vieille, — c'était assurément bien mal et, en même temps, ce fut bien triste... M. Albert, mignon, s'en était allé, fort jeune, faire à Paris ce qu'ils appellent « son droit. » Il parait que ce fut pas cependant au droit chemin qu'il marcha toujours à cette époque de sa jeunesse. M. le marquis ne tarda pas à apprendre qu'il s'était mêlé avec des jeunes gens turbulents et étourdis, avec des révolutionnaires; qu'il écrivait dans un de leurs journaux, et discourait dans leurs assemblées... Pensez donc, ô demoiselle Violette, un de Kervénen parlant contre la religion et levant la main sur ses rois !... Il ordonna donc à M. Albert de rompre ces vilaines amitiés, de revenir. M. Albert n'obéit point, et même, lors de l'émeute qui eut lieu dans ce temps-là, et qui envoya dans l'exil un ancien exilé, le frère de notre bon roi-martyr, le malheureux, avec ses amis et compagnons des écoles, marches, pour acabler le vieux roi, sous le conduit du drapeau tricolore, et aide les Parisiens coupables à traîner dans la poussière le drapeau blanc aux fleurs de lis !... Et ceci encore, M. le marquis le sut, nous crûmes qu'il allait en mourir... Il eut pendant huit jours, la fièvre et le